

Fonction publique

Christian Jacob : « La notation des fonctionnaires sera supprimée »

L'AN PROCHAIN, la traditionnelle notation individuelle des fonctionnaires aura vécu. Une annonce du ministre de la Fonction publique à notre journal.

La notation des fonctionnaires est-elle en train de vivre ses dernières heures ?

■ **Christian Jacob.** Effectivement, nous allons inscrire dans la loi la possibilité pour les administrations volontaires de supprimer le système de la notation, en place depuis 1946. Cela concernera dans un premier temps toute la fonction publique d'État, mais la réflexion est en cours pour l'étendre progressivement aux fonctions publiques hospitalière et territoriale.

Avez-vous un calendrier précis ?

Oui, la réforme figurera dans le texte de loi sur la modernisation de la Fonction publique, qui passera au Parlement le 21 décembre. Je souhaite qu'elle soit opérationnelle dès le printemps 2007.

Mais pourquoi remettre en cause cette notation individuelle ?

Elle ne correspond plus à grand-chose : il faut savoir que quasiment tout le monde est noté entre 18,25 et 19,75 sur 20. Paradoxalement, certains agents arrivent même à des



Christian Jacob. (LP/GUY GIOS.)

notes supérieures à 20 sur 20. Avec ce système, on se trouve sur des effets mécaniques essentiellement liés à l'ancienneté, alors qu'une véritable

évaluation consiste à faire le point en fin d'année sur les objectifs clairs fixés en début d'année. Voilà pourquoi nous allons remplacer la notation par des entretiens individuels.

Des entretiens individuels, mais on en entend parler depuis des années...

C'est exact, ils se mettent progressivement en place depuis 2002, mais l'objectif est de les généraliser à l'ensemble des fonctionnaires.

« On avancera progressivement »

Envisagez-vous d'aller encore plus loin ?

La notation est une approche un peu scolaire qui ne permet pas d'avoir un dialogue normal avec les agents. Il faut moderniser tout cela, et la rémunération à la performance que j'ai mise en place pour l'ensemble des directeurs d'administration centrale s'inscrit dans cette perspective. Dans cette optique, j'ai ouvert la discussion avec les partenaires sociaux pour aller plus loin.

Vous parliez tout à l'heure de volontariat. Quels sont les ministères volontaires pour la suppression de la notation ?

L'Éducation nationale est très demandeuse de cette réforme. Il en va

de même pour l'Agriculture, l'Équipement... Mais, je le répète, on avancera progressivement. Les syndicats sont partagés sur la question de la notation, c'est pour cela que j'ai prévu une phase d'expérimentation, afin de corriger éventuellement le tir si nécessaire.

L'Éducation nationale au moment où le ministre veut noter les élèves, c'est paradoxal, non ?

Objectivement, il est difficile de faire le lien entre les deux.

Pensez-vous que la suppression des notations passera aisément ?

Je suis optimiste. En moins d'un an, nous sommes parvenus avec le Premier ministre à signer deux accords — un sur le pouvoir d'achat, l'autre sur la formation —, nous avons accéléré la fusion des corps (234 supprimés à la fin 2006), qui faisait du surplace depuis des années, et nous avons encouragé le développement de l'approche par métiers, etc. Tout ça pour dire qu'à partir du moment où il y a dialogue social et que l'on trouve des points d'accord avec les partenaires sociaux, on peut faire bouger les choses dans la Fonction publique sans faire la révolution.

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN-MARC PLANTADE